

BINICÉTABLES
— SUR MER —
— CCAS —

GUIDE

DU

CCAS

2024

Mise à jour : août

EDITO



Mme Aurélia Chorin, Adjointe en charge du social et des solidarités Vice-Présidente du CCAS

Situé dans les locaux de la mairie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille toute personne souhaitant s'informer sur les aides et les services qui peuvent lui être rendus au regard de sa situation sociale ou de celle de ses proches.

Les agents du CCAS s'engagent, en toute discrétion, à orienter les habitants vers les dispositifs qui les concernent ou à mettre en place, si nécessaire, l'un des services d'aide assurés par le CCAS.

Vous trouverez dans ce guide, l'ensemble de ces services. Celui-ci est actualisé plusieurs fois par an afin de correspondre aux évolutions des décisions prises par le Conseil d'Administration.



Mme Elisabeth Werner, Conseillère municipale déléguée au social et aux solidarités

En plus de ce guide, une gazette des seniors recense toutes les offres destinées aux personnes de 60 ans et plus vivant sur la commune: animations, sorties, moments de convivialité, recettes, projets participatifs, etc. Elle est gratuite! N'hésitez pas à la demander auprès du CCAS si vous ne la recevez pas déjà.

Toutes les informations présentes dans ce guide et la gazette se retrouvent également sur le site internet de la ville : binic-etables-sur-mer.fr



Cet icône indique qu'un dossier est à transmettre au service du CCAS

SOMMAIRE

Les actions sociales facultatives

- Banque alimentaire
 - Aide transport : Le TUB
 - Aide : Facture eau
 - Noël local et solidaire
 - Carte culture
 - Aide à l'équipement: ménager, mobilier, vêtements
-

Les actions spécifiques

- Activité Physique Adaptée : Siel Bleu
 - Mobydick
 - Le repas des aînés
 - Mutuelle communale : complémentaire santé
 - La gazette des seniors
-

Les aides sociales légales

- Logements : résidences autonomie
 - Logements sociaux
 - Domiciliation
 - Aides financières diverses
 - Contacts et aides d'urgence
-

Formulaires

Clef de calcul :

Composition familiale	Unité appliquée
1 Adulte	1
Adulte supplémentaire et + 14 ans	0.5
- 14 ans	0.3

Exemple de calcul selon la composition du foyer:

COMPOSITION FAMILIALE	RESSOURCES MENSUELLES INFÉRIEURES OU ÉGALES À :	UNITE APPLIQUEE
Personne seule	1 202,00 €	1
Couple	1 803,00 €	1.5
Personne seule + 1 enfant de + 14 ans	1 803,00 €	1.5
Personne seule + 1 enfant de - 14 ans	1 562.60 €	1.3
Couple + 1 enfant de + 14 ans	2 404,00 €	2
Couple + 1 enfant de - 14 ans	2 163,00 €	1.8



Le CCAS s'occupe d'évaluer votre demande selon la composition de votre famille.

LES ACTIONS SOCIALES FACULTATIVES



Le CCAS, en partenariat avec les Banques Alimentaires, organise une distribution de denrées alimentaires et produits d'hygiène un jeudi sur 2.

Pour y accéder

- Habiter la commune de Binic-Étables sur Mer
- Ne pas être bénéficiaire des Restaurants du Cœur
- Sous conditions de ressources

Justificatifs à fournir au CCAS

- Les trois derniers relevés de compte bancaire
 - Justificatif de domicile
 - Composition du foyer
 - Attestation de paiement CAF
- Justificatifs à fournir au CCAS

Participation

- S'inscrire auprès du CCAS
 - Participation de 2€/ personne de +14ans
 - Participation de 1€/ personne de -14 ans
- 5€/ foyer maximum.
- Toute inscription aux distributions sera due.





TRANSPORT EN COMMUN

Le CCAS prend en charge 50% de votre abonnement au transport en commun (TUB).
Cet abonnement peut-être annuel ou mensuel.

Cette prise en charge est cumulable avec le tarif social du TUB mis en place par
l'Agglomération.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-Sur-Mer
- Être bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (avec ou sans participation)
- Contracter un abonnement TUB (annuel ou mensuel)

Justificatifs à fournir au CCAS

- La facture nominative obligatoire (de moins de 3 mois)
- Carte nationale d'identité ou titre de séjour du/des demandeur(s)
- Avoir plus de 16 ans
- Justificatif de la Complémentaire Santé Solidaire
- Participation employeur s'il y a
- Justificatif de domicile
- RIB du demandeur



- Dans la limite de 1 abonnement annuel/an/personne
- Si plus de 4 personnes du même foyer sont bénéficiaires de ce service, alors seul un abonnement familial annuel sera remboursé
- S'il y a déjà une participation employeur, alors le remboursement se fera sur la différence.

AIDE FINANCIÈRE SUR VOTRE FACTURE D'EAU

L'aide financière sera déduite directement de votre prochaine facture d'eau.

Elle varie selon la composition de votre famille, cette demande peut-être faite une fois par an.

Aide

- 50€ pour le titulaire du contrat
- 20€ par personne supplémentaire dans le foyer

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables Sur Mer
- Être bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation ou percevoir le RSA

Justificatifs à fournir au CCAS

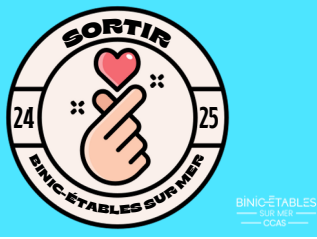
- Attestation de la Complémentaire Santé Solidaire sans participation
- ou RSA
- Facture d'eau ou échéancier



NOËL LOCAL ET SOLIDAIRE



Cette action débutera à partir du mois de novembre 2024



CARTE SORTIR À BINIC-ÉTABLES SUR MER

Le CCAS offre 50% de réduction dans les équipements culturels de la commune : Estran, bibliothèque, cinéma de la commune.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables sur mer
- Sous conditions de ressources (Cf tableau ci-dessus)



Justificatifs à fournir au CCAS

- pièce d'identité
- attestation CAF et justificatif de domicile
- avis de paiement de France Travail des 3 derniers mois ou le rejet de France Travail

Pour les salariés :

- CDD, Intérimaires, CDI et fonctionnaires: vos bulletins de salaire des 3 derniers mois

BAREME CARTE CULTURE BESM	Applicable au 1er février 2024
----------------------------------	---------------------------------------

COMPOSITION FAMILIALE	RESSOURCES MENSUELLES INFERIEURES OU EGALES A:
Personne seule	1 398,00 €
Couple	2 796,00 €
Personne seule + 1 enfant (-14 ans)	1 817,00 €
Personne seule + 2 enfants (- 14 ans)	2 236,80 €
Personne seule + 3 enfants (-14 ans)	2 656,20 €
Personne seule + 1 enfant (+14 ans)	2 097,00 €
Personne seule + 2 enfants (+14 ans)	2 796,00 €
Personne seule + 3 enfants (+14 ans)	3 495,00 €
Couple + 1 enfant (-14 ans)	3 215,40 €
Couple + 2 enfants (-14 ans)	3 634,80 €
Couple + 3 enfants (-14 ans)	4 052,40 €
Couple + 1 enfant (+14 ans)	3 495,00 €
Couple + 2 enfants (+14 ans)	4 194,00 €
Couple + 3 enfants (+14 ans)	4 893,00 €
Par enfant supplémentaire (-14 ans)	419,40 €
Par enfant supplémentaire (+14 ans)	699,00 €



AIDE À L'ÉQUIPEMENT MÉNAGER, MOBILIER, VÊTEMENTS

Vous avez besoin d'équiper votre logement ? Vous attendez un heureux évènement et vous souhaitez vous équiper pour l'arrivée de votre bébé ? Vous avez besoin d'acheter des appareils ménagers ou des vêtements ?

Vous pouvez faire la demande auprès du CCAS en complétant le formulaire disponible aux accueils de mairie, sur le site internet de la commune et à la fin de ce guide.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables sur mer
- Compléter le formulaire de demande
- Sous conditions de ressources, le dossier est étudié en commission (élues/CCAS)
- Plusieurs demandes peuvent être faites dans l'année

Les achats devront se faire parmi la liste des magasins fléchés par le CCAS

Justificatifs à fournir au CCAS

- Justificatif de domicile
- attestation CAF
- avis de paiement de France Travail des 3 derniers mois (ou RSA)
- 3 derniers relevés de compte bancaires

Pour les salariés :

- CDD, Intérimaires, CDI et fonctionnaires: vos bulletins de salaire des 3 derniers mois





LES ACTIONS SPÉCIFIQUES

Activité Physique Adaptée : Siel Bleu

Le CCAS de Binic-Etables sur Mer et l'association SIEL BLEU proposent des séances d'Activité Physique Adaptée, l'objectif étant le maintien et l'amélioration des capacités physiques des personnes âgées ou en situation de fragilité.

Le CCAS est la structure organisatrice de cette activité, en procédant aux inscriptions et à l'encaissement des inscriptions, SIEL BLEU se charge de l'encadrement sportif de l'activité.

Cours pour l'année 2024-2025

- Lundi 10h45-11h45 : salle de danse de Ker Ruellan à Etables-sur-Mer (séance « cardio en musique »)
- Lundi 14h-15h : salle du DOJO à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)
- Lundi 15h-16h : salle du DOJO à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)
- Mercredi 9h30-10h30 : petite salle de la vigie à Binic (séance d'activité physique adaptée)

Il est possible pour les participants de cumuler une séance d'activité physique adaptée par semaine et la séance de cardio en musique, moyennant deux cotisations. Les paiements peuvent être étalés.

Vous bénéficierez d'une séance d'essai si vous le souhaitez.

Le dossier est en fin de guide.





DEMANDE DE CARTE MINIBUS MOBY DICK

Le CCAS offre aux habitants de 70 ans et plus ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite un transport en minibus deux fois par semaine. Ce service Moby Dick a pour objectif de rendre accessible les marchés et zones commerciales de la commune.

- Mardi matin* de votre domicile vers les Prés CALANS (commerces et services) et vers le centre bourg d'Étables-Sur-Mer (marché, commerces et services)
 - Jeudi matin* de votre domicile vers le centre bourg de BINIC (marché, commerces et services)
- Départ à partir de 9h pour un retour au domicile en fin de matinée.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables sur Mer
 - Justifier d'une autonomie difficile (carte ou certificat médical)
- ou
- Avoir plus de 70 ans

Justificatifs à fournir à l'accueil de la résidence des Magnolias

- Justificatif de domicile
- Carte Nationale d'Identité
- Justifier d'une autonomie réduite (carte ou certificat médical si moins de 70 ans)
- Le bulletin d'inscription joint en fin de livret
- Adhésion de 10€ pour une année. (Transport offert)

Informations et réservations auprès de Mme QUINTIN Laurence au 02 96 70 64 92 ou par email: accueilflpa.etales@besurmer.fr



REPAS DANSANT



sam. 2
et dim. 3
novembre

AVEC ANN-LAORA

11h45-16h30 - SALLE DES LOISIRS

OFFERT PAR LE CCAS

Repas dansant offert/réservé aux habitants de 70 ans et plus.
Participation de 31€ pour les accompagnants de moins de
70 ans ou extérieurs (*un seul accompagnant admis*)
Inscription obligatoire au 02.96.70.64.18 ou ccas@besurmer.fr

Proposer des tarifs préférentiels dans le cadre d'un contrat de groupe pour une complémentaire santé, tout en choisissant librement les niveaux de remboursements et l'organisme.

Conditions

- Habiter la commune de Binic-Étables-Sur-Mer
- Toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (qui impose aux entreprises de mettre en place un contrat de complémentaire santé à destination des salariés).

Contact partenaire (les rendez-vous ont lieu en Mairie)

- M.B.A mutuelle : Karine LE MAREC
06 31 16 77 56 - karine.lemarec@mbamutuelle.com

- Mutuelle Familiale : Nadia LE BERRE
06 72 45 90 44 - nleberre@mutuelle-familiale.fr

LA GAZETTE DES SENIORS



Principe

Vous pouvez demander la "Gazette des Seniors" par email à partir de 60 ans.

Cette gazette vous informe des actions communales destinées aux 60 ans et plus.

Document à fournir au CCAS

- Le bulletin d'inscription en fin de livret

3 à 4 gazettes/ an



L'envoi par courrier postal est possible pour les personnes de +75 ans ne disposant pas d'une adresse email.



ATELIERS NUMÉRIQUES

OSER LE NUMERIQUE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES VOUS ACCOMPAGNE !

QUOI?

Acquérir, enrichir vos compétences aux usagers
du numérique.

Ambiance conviviale, salle adaptée.

QUAND ?

SUR PC: cycle de 5 séances , le mardi de 14h à 17h

- Cycle «débutant» Du 10/09/24 au 8/10/24
- Cycle «intermédiaire» Du 12/11/24 au 10/12/24

OÙ?

La maison des services 10 boulevard Legris 22680 à Etables

QUEL TARIF?

- 5€ le cycle
- Adhésion annuelle à Familles Rurales de 27€

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS/

Maximum 6 personnes par atelier.

Contact au : 06 98 93 00 75

Un échange au moment de l'inscription permettra d'évaluer votre niveau

RÉSIDENCES AUTONOMIE

Résidence “Les Magnolias”

Située place Jean Heurtel, la résidence autonomie Les Magnolias dispose de 45 studios d'hébergement permanent et de 5 studios meublés réservés à l'hébergement temporaire.



Contact

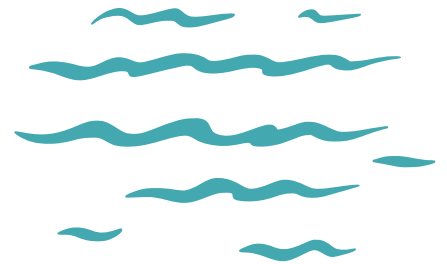
Résidence Autonomie des Magnolias
7 Place Jean Heurtel
226820 Binic-Etables sur Mer
Tél : 02 96 70 64 92
Directrice : Roxane JACQUES
flpa.etables@besurmer.fr

Résidence “De L'lc”

La résidence autonomie de l'lc a ouvert ses portes en 1981, sa gestion est assurée par le CCAS. Situé dans un parc aménagé en bord de l'lc, il est composé de 51 studios type T1 Bis et de 2 logements temporaires.

Contact

Résidence Autonomie de l'lc
8 avenue du Général de Gaulle
22520 Binic-Etables-sur-Mer
Tél : 02 96 73 73 12
Fax : 02 96 73 37 99
Directrice : Emilie TEFFO
flpa.binic@besurmer.fr

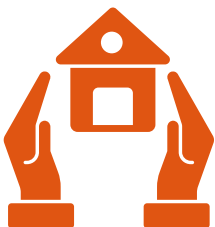


LOGEMENT SOCIAL

La ville travaille en partenariat avec des bailleurs sociaux afin de réaliser des logements sociaux sur le territoire.

Le CCAS vous informe sur les démarches à effectuer.

Inscription préalable obligatoire sur: demandelogement22.fr
ou via le formulaire disponible aux accueils des Mairies.



DOMICILIATION

Principe

Si vous n'avez pas de domicile stable, la domiciliation vous permet d'avoir un justificatif de domicile et une adresse pour recevoir du courrier.

Ce dispositif vous permet également d'accéder à des droits et prestations (vous pouvez, par exemple, vous inscrire sur les listes électorales ou obtenir l'aide juridictionnelle). Lorsque votre demande de domiciliation est acceptée, vous recevez une attestation. La domiciliation est accordée pour une durée de 1 an. Cette durée est renouvelable.

Renseignements auprès du CCAS



LES AIDES SOCIALES LÉGALES

Situé dans les locaux de la mairie, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accueille toute personne souhaitant s'informer sur les aides et les services qui peuvent lui être rendus au regard de sa situation sociale ou de celle de ses proches.

Les agents du CCAS s'engagent, en toute discrétion, à orienter les personnes vers les dispositifs dont elles relèvent ou à mettre en place, si nécessaire, l'un des services d'aide assurés par le CCAS.

REGISTRES PERSONNES ÂGÉES / ISOLÉES

Principe



Ce registre communal concerne l'isolement des personnes de plus de 65 ans et de plus de 60 ans si elles se trouvent en situation de handicap., les personnes inscrites sont contactées régulièrement en cas de risques exceptionnels (sanitaire, canicule ...)

Document à fournir

- Le bulletin d'inscription en fin de livret





Principe

Avec différents partenaires, nous mettons en place gratuitement des actions de prévention à destination des seniors. Les thèmes variés sont très éclectiques et les séances sont toujours sur inscriptions.

Inscriptions gratuites

<https://www.pourbienvieillirbretagne.fr/agenda/>

(il est possible de participer à tous les ateliers dans et hors de la commune)

Facebook : Ma Prévention Santé (inscriptions aux ateliers par mail prevention@mutuelle-familiale.fr)

ASSISTANTE
SOCIALE

CONTACTS ET AIDES D'URGENCE

ASSISTANTES SOCIALES

Maison Du Département de Saint-Brieuc 02 96 60 80 60
Les assistantes sociales du Département vous accueillent à
la maison des Services de Binic-Etables sur Mer.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Réservé aux 60 ans et +

Conseils, orientations et accompagnements autour des
sujets liés à la perte d'autonomie (aides sociales et
structures d'accueil)

Saint-Brieuc 02 96 77 68 68

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Aide à domicile

22 Rue Pasteur, 22680 Binic-Étables sur Mer

02 96 58 57 04

Demande d'aide à l'équipement

Ménager-mobilier-vêtements

MAJ 05-24

DOSSIER RECU PAR LE CCAS LE :

Votre état civil

Nom et prénom : _____

Nom et prénom de votre conjoint : _____

Composition de votre famille (âge des enfants) : _____

Votre adresse

Adresse complète _____

Code postal _____ Commune _____

N° de téléphone _____ Adresse email _____

**transmettre un justificatif de domicile*

Votre logement

Locataire Propriétaire Hébergé

Cocher les équipements envisagés

appareils de cuisson dont micro-ondes lave-linge réfrigérateur

mobilier de cuisine mobilier de séjour dont canapé

literie vêtements meubles de rangement, bureau, chevet, chaise de bureau

équipement de naissance, (ex : poussette, siège-auto, cosy...), hors textiles, jeux, jouets, décoration

Autres (Détaillez ci-dessous)

Si l'achat de plusieurs articles est envisagé, les classer par ordre de priorité

Priorité 1 : _____

Priorité 2 : _____

Priorité 3 : _____

Priorité 4 : _____

Motifs de ces achats

- séparation – date _____
- naissance naissance multiple
- logement indécent
- sinistre dans votre logement - date : _____
- Avez-vous été indemnisé par votre assurance ? (Justificatifs à fournir)*
- sortie d'un centre d'hébergement - date de la sortie : _____
- appareil défectueux ou usagé autre (à préciser) : _____
-

Justificatifs à transmettre

- Justificatif de domicile Attestation CAF (composition de la famille)
- 3 derniers relevés de compte bancaire Déclaration de sinistre

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts. Je m'engage à signaler tous les changements de situation le modifiant.

A _____ le _____

La loi 78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

RGPD

Notice explicative

Le CCAS souhaite proposer aux personnes à faibles revenus la possibilité de s'équiper en mobilier, électroménager et vêtements de première nécessité. Cette aide vient en complément du FSL (Fonds de Solidarité Logement) instruit par le Département.

Attention Vous devez obtenir l'accord du CCAS avant d'effectuer l'achat pour lequel l'aide est sollicitée. Si vous achetez un autre article que celui pour lequel l'aide vous a été accordée, vous vous exposez à un remboursement immédiat de celle-ci, et à une exclusion du bénéfice d'une nouvelle demande.

Modalités de l'aide Vous devez dûment compléter le formulaire de demande et transmettre les pièces justificatives auprès du CCAS. Le plafond s'élève au maximum à 100€ par équipement ménager-mobilier et 50€ pour l'achat de vêtements par année civile, selon la composition de la famille.

L'équipement peut être neuf ou d'occasion acheté auprès de magasins ou associations caritatives. Les frais de livraison peuvent être retenus, mais pas les frais d'extension de garantie. Les achats sur internet et auprès de particuliers ne sont pas acceptés.

Articles concernés Lave-linge, réfrigérateur, congélateur, appareils de cuisson dont microondes, lave-vaisselle, sèche-linge, literie, lit bébé, mobilier de cuisine, meubles de rangements, armoire, commode, chevet, bureau, mobilier de séjour dont canapé, équipement informatique, équipement naissance, vêtements.

Conditions d'attribution Vos ressources doivent être inférieures ou égales au barème fixé par le CCAS (selon la composition de votre foyer).

Modalités de versement Vous recevez la réponse à votre demande par email ou courrier. L'aide est versée directement au fournisseur à l'issue de l'achat. Vous n'avez pas d'avance de frais à faire. Vous devez vous munir de votre bon de retrait avant d'effectuer vos achats.

Je soussigné _____

Accepte et comprend les modalités ci-dessus

A _____ le _____



Civilité :
Nom : Prénom :
Date de naissance : ___ / ___ / 19__
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
Mail :@.....

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNÉE 2024- 2025

Le CCAS de Binic-Etables-sur-Mer et l'association SIEL BLEU proposent des séances d'Activité Physique Adaptée, l'objectif étant le maintien et l'amélioration des capacités physiques des personnes âgées ou en situation de fragilité. Le CCAS est la structure organisatrice de cette activité, en procédant aux inscriptions et à l'encadrement des inscriptions, SIEL BLEU se charge de l'encadrement sportif de l'activité.

Montant de l'inscription pour la saison 2024/2025

BINICAIS ET TAGARINS : 135 € EXTÉRIEURS : 165€

Début des séances : Lundi 9 septembre 2024

1- Lundi 10h45-11h45 : salle de danse de Ker Ruellan à Etables-sur-Mer (séance « cardio en musique »)

2- Lundi 14h-15h : salle DOJO à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)

3- Lundi 15h-16h : salle DOJO à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)

4- Mercredi 9h30-10h30 : petite salle de la vigie à Binic (séance d'activité physique adaptée)

Il est possible pour les participants de cumuler une séance d'activité physique adaptée par semaine et la séance de cardio en musique, moyennant deux cotisations.

Vous bénéficierez d'une séance d'essai si vous le souhaitez.

Pièces à fournir: justificatif de domicile/ certificat médical ou décharge/bulletin contre/paiement à l'ordre du trésor public

SÉANCES

- 1- Lundi 10h45-11h45** : salle de danse de Ker Ruellan à Etables-sur-Mer (séance « cardio en musique »)
- 2- Lundi 14h-15h** : salle DOJO à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)
- 3- Lundi 15h-16h** : salle DOJO à Etables-sur-Mer (séance d'activité physique adaptée)
- 4- Mercredi 9h30-10h30** : petite salle de la vigie à Binic (séance d'activité physique adaptée)

Inscriptions au cours NUMÉRO(S) :

Montant : € (Payable en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public)

Besoin d'une facture: OUI - NON

Je donne mon autorisation quant au droit à l'image OUI - NON

Fait à Binic-Etables-sur-Mer, le/...../.....

Signature

RGPD: Les informations collectées vous concernant font l'objet d'un traitement par les agents du CCAS de Binic-Etables sur Mer et de l'équipe SIEL BLEU pour justifier de votre présence à l'activité de sport adapté. Ces informations sont conservées 1 an à compter de votre participation puis font l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les textes relatifs aux archives. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la Loi Informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Président du CCAS par courrier postal à cette adresse 1. Place Heurtel - 22680 Binic-Etables-sur-Mer ou par email à cette adresse : ccas@besurmer.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Le Délégué à la protection des données est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr



Demande de carte MOBY DICK 2023-2024

----- À compléter par le demandeur -----

Nom d'usage :

Nom de naissance :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Adresse email :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Titulaire ou en situation	Oui	Non
D'une carte ou d'une pension d'invalidité		
D'une carte de station debout pénible		
D'autonomie réduite (temporaire ou définitive)		

L'adhésion au service est de 10€ pour 1 an d'utilisation.

Le règlement se fait à l'inscription, à l'ordre du Trésor Public. À noter qu'après 3 empêchements non justifiés, l'accès au service sera suspendu.

- Pièces à joindre à la demande :
- Photo d'identité récente
 - Photocopie de la carte d'identité
 - Photocopie d'un justificatif de domicile
 - Photocopie du document mentionnant l'état particulier

Fait à Binic-Etables-sur-mer, le

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement des données à caractère personnel par le CCAS de Binic-Etables-sur-Mer aux fins de gestion des demandes de carte de minibus au CCAS. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans à compter de la fin de la signature. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les destinataires des données sont les personnels habilités du CCAS de Binic-Etables-sur-Mer, le cas échéant les autorités compétentes afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et libertés

----- Document confidentiel -----

A remplir soit par :

- la personne âgée
- la personne handicapée
- son représentant légal
- un parent ou un proche

⇒ Puis à adresser au :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
1 place Jean HEURTEL
22680 Binic-Etables-sur-Mer
ou par mail : ccas@besurmer.fr

L'INSCRIPTION CONCERNE

Nom : Prénom :

Date de naissance ou âge :

Adresse précise :

Binic Etables-sur-Mer

BINIC - ETABLES-SUR-MER

Téléphone : Portable : Mail :

Situation : seul(e) en couple avec la famille

Enfant(s) : oui non Si oui : à proximité éloigné(s)

Difficultés particulières liées à : l'isolement au déplacement Autres (précisez)

Médecin traitant : Téléphone

Bénéficiaire du CIAS : OUI NON

PERSONNES A PREVENIR

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Lien de parenté :

Lien de parenté :

Téléphone :

Téléphone :

Mail :

Mail :

BULLETIN REMPLI PAR

L'intéressé(e) Autre

Si Autre, précisez : Nom : Adresse :

Téléphone : Mail :

Lien de parenté :

Date :

Signature :

Les informations collectées vous concernant font l'objet d'un traitement par les agents du CCAS de Binic -Etables sur Mer. Elles ont pour seul objet le Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Ces informations sont conservées 1 an à compter de votre inscription puis font l'objet d'un archivage dans les conditions prévues par les textes relatifs aux archives. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la Loi Informatique et libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits auprès de Monsieur le Président du CCAS par courrier postal à cette adresse 1, Place Heurtel - 22680 BINIC - ETABLES-SUR-MER ou par mail à cette adresse : ccas@besurmer.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Le Délégué à la protection des données est joignable par mail à cette adresse : cil@cdg22.fr

LA GAZETTE DES SENIORS



Madame, Monsieur,

La municipalité souhaite informer au mieux les citoyens seniors sur les actions communales qui leur sont plus particulièrement destinées. Aussi, nous vous proposons de remplir le questionnaire ci-dessous dans le but de vous inscrire dans un fichier et pouvoir ainsi vous faire parvenir par courrier postal et/ou par email les informations officielles de la mairie.

Vos données seront soumises aux règles RGPD et donc non diffusées en dehors des services cités ci-dessous.

Paul Chauvin
Président du CCAS

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Téléphone : Adresse email :

Adresse postale* :

Date et signature pour accord selon la conformité RGPD (voir ci-dessous)

*L'envoi par courrier postal est possible pour les personnes de +75 ans ne disposant pas d'une adresse email.

Conformité RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Binic -Étables-sur-Mer pour pouvoir vous faire parvenir au plus vite les informations officielles vous concernant. La base légale du traitement est l'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : la mairie de Binic - Étables-sur-Mer, le CCAS, le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'Espace France Services de Binic - Étables-sur-Mer.

Les données sont conservées pendant la durée du mandat de l'équipe municipale.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie au 02 96 70 64 18 ou par mail à mairie@besurmer.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Centre Communal d'Action Sociale

Sur rendez-vous

Lucie Peuchant

1 Place Jean Heurtel

22 680 Binic-Étables sur Mer

Tél : 02 96 70 64 18

ccas@besurmer.fr